Fédération Nationale des Chasseurs
TECHNIQUE / SCIENTIFIQUE

**CIRCULAIRE**

A TOUTES LES FEDERATIONS

**Issy-les-Moulineaux, le 18 août 2025**

LE PRESIDENT

A TOUTES LES FDC/FRC

**C25-101**

**Objet : Mise en œuvre du prélèvement maximal autorisé (PMA) journalier pour la caille des blés – Modalités de déclaration**

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Comme vous le savez et s'agissant de la caille des blés, le prélèvement maximal autorisé (PMA) sera fixé à 15 individus par jour et par chasseur sur l'ensemble du territoire métropolitain pour son ouverture le 30 aout prochain.
Dans ce cadre, tout chasseur qui prélève une caille des blés devra l'enregistrer dès qu'il est en possession de l'oiseau prélevé, sur l'application mobile « ChassAdapt ».

À défaut d'enregistrement via ChassAdapt, et pour cette année, le chasseur devra obligatoirement utiliser un carnet de prélèvement papier mis à disposition par sa fédération départementale.

Nous vous transmettons donc en annexe :

- Un modèle imprimable directement par le chasseur, au format A4 en recto uniquement ;

Si votre fédération a déjà mis en place un carnet de prélèvement pour cette espèce, et que celui-ci permet de répondre aux critères de traçabilité du PMA journalier (enregistrement individuel, daté et nominatif des prélèvements), il peut bien entendu continuer à être utilisé.

Un outil permettant la saisie centralisée des déclarations papier en fin de saison sera mis à disposition des Fédérations de façon à faire remonter les données pour établir le rapport annuel qui nous est demandé.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration active à la diffusion de cette mesure réglementaire essentielle, et à l'organisation de la distribution des carnets auprès des chasseurs qui ne pourront pas utiliser ChassAdapt. Comme vous le savez, la gestion durable des espèces chassables repose sur une connaissance fine des prélèvements réalisés sur le terrain. Il en va de notre responsabilité, nous chasseurs, de déclarer nos prélèvements afin de défendre ensemble une chasse durable.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, Monsieur le Président, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Président

Willy Schraen